
Communiqué de Presse

12-NR-001

Le mercredi 12 décembre 2012

Superviseurs des Caisses Populaires Canadiens Forme un Nouveaux Association

VANCOUVER – Les superviseurs prudents et les assureurs-dépôts des caisses de crédit, coopératives de services financiers et caisses populaires du Canada (les caisses) se sont unis pour former l'Association des superviseurs prudents des caisses (ASPC). L'objectif de l'ASPC est d'instaurer une réglementation et une supervision efficaces du secteur des caisses au Canada.

L'ASPC améliorera la réglementation et la supervision des caisses à l'échelle du pays, par l'accroissement de la diffusion de renseignements et de la coordination afin de traiter les problématiques émergentes. Elle s'engage à maintenir le caractère sain et durable du secteur des caisses canadiennes, au moyen d'actions concertées qui :

- renforcent la saine gouvernance des caisses de crédit et caisses populaires canadiennes;
- favorisent une gestion des risques et une adéquation des fonds propres efficaces;
- promeuvent l'adoption des pratiques exemplaires nationales et internationales, tout en reconnaissant la structure coopérative unique des caisses canadiennes et les différences entre les régimes d'encadrements des différentes juridictions provinciales;
- minimisent ces différences entre les divers régimes d'encadrements qui créent des possibilités d'arbitrage réglementaire ou en donnent la perception, ainsi que des désavantages concurrentiels;
- mettent en place un cadre de coordination et de communication entre les autorités de réglementation.

Les superviseurs prudents et les organismes d'assurance-dépôts des caisses canadiennes ont, par le passé, collaboré à des initiatives communes, avec le soutien administratif de la Centrale des caisses de crédit du Canada. Pour officialiser la structure et les objectifs du regroupement, un secrétariat de l'ASPC a été créé au sein du Financial Institutions Commission de la Colombie-Britannique.

L'ASPC se réunit officiellement quatre fois par année, par téléconférence ou lors de réunions en personne. Des groupes de travail se réunissent au cours de l'année et prennent en charge des projets sélectionnés par les membres. L'ASPC se réjouit de la collaboration initiée par le système des caisses, avec d'autres organismes de réglementation et avec toute partie intéressée sur des sujets portant sur la supervision des caisses de crédit et l'administration de l'assurance-dépôts.

La présidente de l'ASPC est Carolyn Rogers, surintendante et chef de direction de la Financial Institutions Commission de la Colombie-Britannique. Pour l'appuyer dans son mandat, elle peut compter sur Pat Ryan, vice-président de l'ASPC, chef de direction de la Credit Union Deposit Insurance Corporation de la Nouvelle-Écosse.

Les membres de l'ASPC sont les suivants :

Financial Institutions Commission de la Colombie-Britannique	Risk Management Agency du Nouveau-Brunswick
Credit Union Deposit Guarantee Corporation de l'Alberta	Office de stabilisation de la Fédération des caisses populaires acadiennes
Credit Union Deposit Guarantee Corporation de la Saskatchewan	Credit Union Deposit Insurance Corporation de la Nouvelle-Écosse
Société d'assurance-dépôts du Manitoba	Credit Union Deposit Insurance Corporation de l'Île-du-Prince-Édouard
Société ontarienne d'assurance-dépôt	Credit Union Deposit Guarantee Corporation de Terre-Neuve-et-Labrador
Autorité des marchés financiers du Québec	

More Information:

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec Melanie Achtemichuk, directrice des politiques de l'ASPC, à Melanie.Achtemichuk@ficombc.ca, ou avec Carolyn Rogers, présidente de l'ASPC, à Carolyn.Rogers@ficombc.ca.